

—Vous accusez donc aussi le vieux Coutermann ?

—Non : mais comme nous avons trouvé sur les lieux deux couteaux ouverts, il est clair que le père Coutermann avait aussi l'intention de faire un sanglant usage de cette arme, s'il en avait trouvé l'occasion. Mais il ne s'en est pas servi, et je ne tiens pas à ce qu'il soit maintenu en cause.

—On a trouvé deux couteaux ? murmura le drossart. Hum ! hum ! cela aggrave la situation d'Urbain, en faisant supposer que les Coutermann aussi bien que Marc avaient soif de vengeance, et ne songeaient pas seulement à leur défense.

—C'est ainsi, monsieur le drossart. Et la preuve, c'est qu'Urbain avoue avoir crié avant de savoir ce qu'on lui voulait : "Le premier qui approche, je le saigne."

Le drossart aspira une nouvelle prise et se tut un moment selon son habitude.

—Quelle peine pensez-vous devoir requérir contre Urbain ? demanda-t-il.

—La corde ou la roue, M. le drossart.

—Hum ! hum ! la corde ? c'est un peu fort.

—Et pas de circonstances atténuantes ?

—Aucune. Le baron nous a strictement prescrit d'être impitoyables pour les querelleurs et les batailleurs. Que dirait-il si nous ne punissions pas de mort un meurtrier ?

—Eh bien, amman, vous pouvez requérir la peine de mort si le fait est trouvé assez grave. Mais il me paraît douteux que le banc des échevins la prononce. Commençons l'audience maintenant.

Il agita la sonnette de cuivre ; l'huissier et les deux gardes parurent.

—Amenez le prisonnier Coutermann, dit-il.

—Votre parenté avec Marcus, continua-t-il en s'adressant à l'ammen, doit naturellement vous pousser à trouver Urbain coupable et à aggraver son crime. Moi, juge supérieur de notre seigneur le baron, je ne puis partager cette prévention. Laissez-moi donc seul interroger l'accusé, et l'intervenez que lorsque je vous y inviterai.

—C'est bien, je me tairai ! grommela l'ammen mécontent.

Urbain parut entre les deux gardes. Le pauvre garçon avait les mains enchaînées. Ses yeux étaient rouges à force de pleurer ; mais il tenait la tête haute, et regardait les juges d'un oeil calme et assuré.

Après avoir humé une prise, le drossart lui demanda d'un ton solennel, et en mesurant ses mots :

—Vous vous nommez Urbain Coutermann, vous êtes âgé de vingt-quatre ans, et vous êtes né à D'worp ?... Cette nuit, à dix heures, un

meurtre a été commis près du bois des Béguines, sur Marc Cops, habitant de cette commune. Expliquez-nous comment le fait est arrivé.

—Je revenais de Beersel avec mon père et notre valet de ferme, lorsque près du bois des Béguines, nous entendîmes tout à coup du bruit et des coups de sifflets, devant et derrière nous sous les arbres. Nous crûmes à une attaque de voleurs de grand chemin, et nous tirâmes nos couteaux pour nous défendre. Tout à coup je reconus la voix de Marc qui criait à ses compagnons : "Mes amis, ils sont dans le filet ; tombez dessus, tuez-les !..."

—Cela n'est pas vrai, s'écria l'ammen. Les amis de Marc attesteront que rien de pareil n'a été dit :

—Monsieur l'ammen, vous oubliez ma recommandation, dit le drossart sévèrement... Continuez, Urbain.

—A ces cris je fus convaincu que notre vie était en danger, reprit le jeune homme avec calme. Lorsque je crus voir dans les ténèbres que nos agresseurs se ruaient vers nous, je leur criai : "Venez, si vous l'osez : le premier qui approche, je le saigne !"

—Monsieur le drossart me permet-il de donner un renseignement ? demanda le greffier qui jusqu'alors avait noté silencieusement les paroles de l'accusé.

—Certainement ; parlez, greffier.

—C'est que les seuls témoins qui aient déjà fait leur déclaration, Jean Goens et Charles Stichelbant, ils sont dans la salle d'attente, — affirment que ce n'est pas Urbain, mais son père qui a proféré cette menace. Charles Stichelbant est même convaincu, dit-il, que c'est aussi le père et non Urbain qui a donné le coup de couteau.

—Hum ! hum ! cela embrouille l'affaire, dit le drossart.

—Mais pourquoi s'arrêterait-on à ces petites particularités, objecta l'ammen, puisque Urbain s'avoue coupable ?

—A-t-on interrogé Coutermann père ? demanda le drossart.

—Non, à quoi bon ?

—Il faut l'interroger... Accusez, poursuivez votre déclaration.

—En ce moment, reprit Urbain, notre domestique reçut un coup terrible ; je crus que mon père était atteint, et je plantai mon couteau dans la poitrine de l'agresseur sans le reconnaître.

—Et vous ne saviez pas que c'était Marc ?

—Non, M. le drossart ; je le supposais, mais je ne le savais pas.

(La suite au prochain numéro).